



CONSIGNES DE REALISATION ET D'ENVOI DES PRELEVEMENTS CONSTITUTIONNELS (METROPOLE) AURAGEN FILIERE MALADIE RARE

1 PRELEVEMENT

Réaliser le prélèvement de sang dans des tubes en plastique EDTA (bouchon violet), **non périmé**, pour le patient et chacun de ses apparentés.

Dans le cadre de la politique d'épargne sanguine, merci de prélever **1 seul tube** pour chaque personne.

Quantité requise pour l'examen (WGS) :

- Pour les adultes : 2 ml minimum
- Pour les enfants de 6 mois à 15 ans : 1 ml minimum
- Pour les enfants de moins de 6 mois : 0,5 ml minimum

Par exemple :

- Tube EDTA 13X75 4ml (BD REF 367861 ou BD REF 367862)
- Tube EDTA 13X75 2ml (BD REF 367241)



2 IDENTIFICATION DES PRELEVEMENTS

2.1 Etiquetage des tubes

- Option 1 :

Utilisez vos propres étiquettes pour identifier les tubes de prélèvement.
Collez-en un exemplaire à l'emplacement prévu à cet effet sur la feuille de transfert.

- Option 2 :

Utilisez la planche d'étiquettes éditable depuis le formulaire de prescription sur HYGEN (<https://hygen.auragen.fr>).

2.2 Traçabilité de l'envoi

Compléter le bordereau d'expédition (voir Annexe 1). Joindre une copie de celui-ci dans le colis et conserver l'original dans votre service.



3 CONSERVATION DES PRELEVEMENTS ET DELAI DE TRANSMISSION

Un délai maximal de 7 jours doit être respecté entre la réalisation du prélèvement et la réception de l'échantillon par notre laboratoire. Durant ce laps de temps, le prélèvement peut être conservé à température ambiante [15-25°C] ou à +4°C si la température des locaux n'est pas régulée.

Les échantillons doivent nous être acheminés rapidement afin de respecter ce délai.

En cas d'impossibilité d'envoi des prélèvements *dans ce délai*, ceux-ci peuvent être stockés à +4°C jusqu'à leur prise en charge par le transporteur.

4 PREPARATION DE L'EXPEDITION

- Insertion des tubes dans un sac Diagnobag taille A5 homologué UN3373 **muni d'un adsorbant interne** (à fournir par vos soins). Chaque sac Diagnobag doit contenir les tubes d'une même famille.
- *Dans la pochette externe du sac* : rangement des feuilles de transfert éditables depuis le formulaire de prescription sur HYGEN et des consentements cochés et signés en accompagnement des tubes
- Une copie du bordereau d'expédition (Annexe 1) doit être jointe au colis.
- Rangement du ou des sacs Diagnobag dans une Diagnobox (2L, maximum 15 tubes EDTA de 5 ml) **ou une poolbox de 4 litres tenue à disposition par Starservice Healthcare** lors de l'enlèvement.
- Fermeture de la boîte ou des scellés de la box lorsque le remplissage du colis est terminé et prêt à l'envoi.



5 DEMANDE D'ENLEVEMENT

Un compte Starservice Healthcare doit être créé pour le service d'expédition de votre institution en contactant le secretariat@auragen.fr **avant toute première demande d'enlèvement.**

Nous enverrons à la personne référente de ce service un lien avec ses identifiants et mot de passe.

La demande d'enlèvement d'un colis s'effectue **au plus tard** la veille de l'envoi avant 19h sur l'extranet de Starservice Healthcare (<https://portail.tse-medical.net/colibri/>) pour un départ le lendemain dans la journée (9h-17h)



Particularités (hors jours fériés) : Expédition du lundi au jeudi.

- **Pas de demande d'enlèvement le jeudi pour une expédition le vendredi**
- Demande d'enlèvement à réaliser du lundi au mercredi pour un **dernier départ le jeudi** et une livraison le vendredi.
- Demande d'enlèvement à **réaliser le vendredi** au plus tard pour un **départ le lundi** et une livraison le mardi.
- Les prélèvements du jeudi devront être envoyés impérativement le lundi.

Les colis sont à manipuler avec précaution.

En cas de jours fériés, à voir au cas par cas.

- Pas de demande d'enlèvement l'avant-veille du jour férié pour une expédition la veille du jour férié.

Echantillons constitutionnels température ambiante (sang)	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
Jour de prélèvement	oui	oui	oui	oui	oui
Jour de demande d'enlèvement pour un départ le lendemain ou le lundi	Avant 19h	Avant 19h	Avant 19h	<i>Demande pour un départ le lundi uniquement</i>	Avant 19h pour un départ le lundi
Jour de prise en charge du prélèvement par Starservice Heatlhcare	9h-17h	9h-17h	9h-17h	9h-17h	
Jour de réception au LBMMS AURAGEN		oui	oui	oui	oui




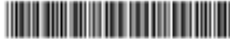
GCS AURAGEN
5 place d'Arsonval
Bâtiment B7
69003 LYON

**Consigne prélèvement MR
métropole**

ENR-Pré-001-06
Version : 6
Applicable le : 31-05-2024



ANNEXE 1

 <p>GCS AURAGEN 5 place d'Arsonval Bâtiment B7 69003 LYON</p>	<p>Bordereau d'expédition - échantillons AURAGEN</p>	<p>ENR-Pré-058-01 Version : 1 Applicable le : 25-01-2023</p>
		

Merci de joindre une copie de ce tableau dans chaque colis et de conserver l'original

N° de commande : _____

Date d'envoi : _____

Nom de la personne en charge de l'envoi : _____

Nombre total de tubes dans le colis : _____

Service expéditeur ou cachet du service :

Tableau récapitulatif des échantillons expédiés

Identification du patient (Etiquette patient ou laboratoire ou identifiant de l'échantillon)	N° demande AURAGEN (MR-xxxx, KC-xxxx ou OC-xxxx)	Nombre de tubes

Partie réservée au laboratoire AURAGEN

Réception conforme/non conforme

Date :

Pour contacter le secrétariat d'AURAGEN : 04 72 11 25 40 / 04 72 11 25 50 / secretariat@auragen.fr